



ORDRE DES AVOCATS
VAUDOIS

L'ORDRE DES AVOCATS VAUDOIS

a le profond regret de faire part du décès de

Camille BONZON

fille de **Judith Bonzon**

enlevée tragiquement aux siens dans sa 21e année.

Au nom de l'OAV, le Conseil de l'Ordre exprime ses sincères condoléances
à la famille.